

Annexe

Économie-droit

Classes préparant au baccalauréat professionnel

Sommaire

Préambule

L'enseignement d'économie-droit au sein de la formation du futur bachelier professionnel

Finalités et objectifs

Repères pour la formation

Programme pour les classes de seconde, première et terminale

Module 1 – À la découverte de l'environnement économique et de son cadre juridique.

Module 2 – La consommation : quels choix pour les ménages ?

Module 3 – La production : quelles évolutions ?

Module 4 – L'État : quel rôle dans l'activité économique ?

Module 5 – Le travail : quelles mutations ?

Préambule

L'enseignement d'économie-droit au sein de la formation du futur bachelier professionnel

La voie professionnelle poursuit un double objectif pour le futur bachelier : lui permettre de s'insérer professionnellement une fois son diplôme obtenu ou de poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur. Dans les deux cas, le bachelier sera amené à évoluer dans un monde professionnel en mutation dont il devra percevoir les enjeux afin d'y prendre pleinement sa place.

Les enjeux de l'enseignement d'économie-droit, présent dans les filières relevant du secteur tertiaire, sont les suivants :

- proposer à l'élève¹ des clés de compréhension et d'analyse du monde professionnel, des mutations de l'économie et des métiers ;
- accompagner l'élève dans son parcours de formation, en explicitant les cadres juridique et économique dans lesquels il agit en tant que professionnel, consommateur et citoyen ;
- favoriser l'autonomie de l'élève pour qu'il devienne acteur de son avenir professionnel et de son parcours de formation tout au long de la vie.

Finalités et objectifs

La finalité de l'enseignement d'économie-droit est de former des jeunes diplômés qui seront à la fois des professionnels reconnus et des citoyens éclairés capables d'exercer leur esprit critique, tout en prenant en compte le continuum bac-3/+3.

L'enseignement d'économie-droit contribue également à l'acquisition de capacités d'expression et de communication par l'utilisation d'un vocabulaire adapté, et au développement d'une autonomie de pensée et d'un esprit critique.

Ces finalités se déclinent en quatre objectifs :

- permettre aussi bien l'insertion professionnelle que la poursuite d'études ;
- acquérir des capacités et des notions dans les domaines économique et juridique ;
- maîtriser des méthodologies d'analyse d'un corpus documentaire économique et/ou juridique ;
- construire une argumentation, à l'écrit comme à l'oral, autour d'une problématique donnée en utilisant un vocabulaire adapté.

Repères pour la formation

• Structuration du programme

Le programme est décliné en cinq modules :

- À la découverte de l'environnement économique et de son cadre juridique.
- La consommation : quels choix pour les ménages ?
- La production : quelles évolutions ?
- L'État : quel rôle dans l'activité économique ?
- Le travail : quelles mutations ?

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

Chaque module se compose de plusieurs questions, chacune relevant d'un champ disciplinaire unique, soit la science économique, soit le droit.

Le programme est conçu selon une logique modulaire. Si, pour des raisons de présentation, les modules figurent dans un certain ordre, il appartient aux professeurs de choisir l'ordre dans lequel les trois modules centraux sont abordés, en fonction de la démarche didactique mise en œuvre et des opportunités d'illustration propres à chaque établissement. Le premier module pose les cadres économique et juridique nécessaires à la compréhension des autres modules. Le cinquième module, quant à lui, clôt les apprentissages.

Pour chaque module est mentionné un temps indicatif d'enseignement à destination des élèves sous statut scolaire.

- **Démarche pédagogique**

L'enseignement d'économie-droit contribue à la formation d'un élève capable d'exercer son esprit critique à l'oral et à l'écrit. L'objectif du professeur est d'accompagner l'élève dans la formulation de réponses argumentées à l'ensemble des questions soulevées par le programme. Pour ce faire, il oriente l'activité de l'élève afin que ce dernier acquière les capacités et les notions afférentes, dans toute la rigueur scientifique exigée par les deux champs disciplinaires.

Dans ce cadre, il s'agit de contextualiser l'enseignement d'économie-droit à partir de différents objets d'études en lien avec l'actualité ou un secteur professionnel. La compréhension et l'exploitation d'articles de presse, de documents statistiques ou d'infographie sont réalisés en vue de construire une argumentation orale ou écrite. Pour cela, il importe d'amener l'élève à identifier et sélectionner en autonomie les informations essentielles et pertinentes afin de pouvoir ensuite les analyser. Ainsi l'élève pourra-t-il progressivement, au cours du cycle, se confronter à la rédaction de raisonnements longs répondant à des problématiques données.

La structuration des séances autour de modalités pédagogiques variées permet de placer l'élève – seul, en binôme ou en groupe – au cœur de ses apprentissages et de favoriser son autonomie.

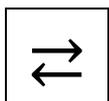
- **Liens avec les autres enseignements**

Le programme d'économie-droit peut s'articuler avec d'autres enseignements, notamment avec l'histoire-géographie ou l'enseignement moral et civique.

Afin d'encourager ces liens, des pictogrammes ont été insérés à la fin des indications complémentaires lorsque les notions abordées permettent cette mise en relation.



Lien avec les programmes d'histoire-géographie ou d'enseignement moral et civique (EMC).



Lien avec les enseignements professionnels, en cohérence avec la filière professionnelle choisie.

Programme pour les classes de seconde, première et terminale

Module 1 - À la découverte de l'environnement économique et de son cadre juridique.

L'activité économique se réalise à travers des échanges entre les agents économiques, sur différents marchés. Le droit offre un cadre d'organisation de la vie sociale et économique qui s'impose à l'ensemble des agents. Ces derniers ont souvent recours aux contrats pour formaliser leurs relations.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Quelles relations les agents économiques entretiennent-ils entre eux ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer le rôle des principaux agents économiques. ▪ Identifier les échanges entre les différents agents économiques. ▪ Repérer les différents marchés. 	Agents économiques Échanges Production marchande/ non marchande Consommation Marché	<p>L'activité économique permet de satisfaire les besoins des hommes vivant en société à travers des opérations de production, de distribution et de consommation. Elle se réalise par des échanges entre les différents agents économiques.</p> <p>Des contextes didactisés permettent d'identifier les principaux agents économiques présents dans la comptabilité nationale (ménages, entreprises, institutions financières, administrations publiques, reste du monde), et la nature des biens et services échangés (production marchande et production non marchande). Les différents types de flux (réels ou monétaires) sont mis en évidence, ainsi que les différents marchés (des biens et services, des capitaux et du travail). Un circuit économique simplifié peut être schématisé à partir des contextes étudiés.</p>

<p>Dans quel cadre juridique les acteurs inscrivent-ils leur activité ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les fonctions du droit et connaître l'organisation des juridictions. ▪ Situer un texte dans la hiérarchie des normes. ▪ Identifier la source de droit applicable dans une situation donnée. 	<p>État de droit Constitution Fonctions du droit Caractères de la règle de droit Sources du droit nationales et européennes Principe de hiérarchie des normes</p>	<p>Par sa Constitution, la France est un État de droit. Elle est membre de l'Union européenne.</p> <p>Les règles de droit – générales, abstraites et obligatoires – s'inscrivent dans la hiérarchie des normes et se déclinent du cadre européen jusque dans les territoires (traités européens, Constitution, lois, décrets, arrêtés).</p> <p>Les sources de droit sont étudiées afin que le texte applicable puisse être identifié dans une situation donnée.</p> <p>Il s'agit d'examiner dans quelle mesure le cadre juridique ordonne l'activité sociale et économique.</p> <hr/> <p style="text-align: center;"> Lien avec l'enseignement d'EMC sur la notion d'État de droit (notamment autour du préambule de la Constitution et de son article 1).</p>
<p>Comment les agents formalisent-ils leurs relations ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les parties et l'objet d'un contrat. ▪ Décrire les droits et obligations de chacune des parties au contrat. ▪ Reconnaître les conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle. 	<p>Contrat : définition, finalités et éléments caractéristiques. Droits et obligations Conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle Dommages-intérêts</p>	<p>Les agents économiques ont recours aux contrats dans le cadre de leurs activités sociales et économiques. Plusieurs raisons justifient cette pratique : sécurisation de la relation, amélioration de la qualité des prestations, obligation légale de contracter...</p> <p>Il s'agit, à partir de contrats situés dans un environnement professionnel, d'amener l'élève à identifier les éléments caractéristiques d'un contrat (parties, objet, clauses, date d'application du contrat, échéance) et à dresser un bilan des droits et obligations des parties. Dans un contexte donné et à partir de la distinction entre obligation de résultat et obligation de moyens, il est possible de repérer une situation d'inexécution contractuelle et de reconnaître les conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle (existence d'un dommage, d'une inexécution contractuelle et d'un lien de causalité).</p>

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 14 heures de l'enseignement total sur les 3 années de formation.

Module 2 – La consommation : quels choix pour les ménages ?

Afin de satisfaire leurs besoins, les ménages utilisent leur revenu disponible à des fins de consommation ou d'épargne. Les choix de consommation révèlent des évolutions dans les pondérations des postes budgétaires. La prise en compte du développement durable et l'influence des technologies numériques modifient les modes de consommation. Le droit encadre l'acte d'achat afin de protéger le consommateur.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Quelles sont les principales tendances de consommation des ménages ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les principaux postes budgétaires des ménages. ▪ Commenter l'évolution de la consommation des ménages. ▪ Repérer les différentes formes d'épargne. 	Revenu disponible Prélèvements obligatoires Consommation Épargne Poste et coefficient budgétaires Dépense pré-engagée Crédit	<p>Les sources de revenu d'un ménage peuvent être diverses (revenu d'activité, de propriété, revenus mixtes). Une fois les prélèvements obligatoires soustraits et les revenus de transfert versés, le revenu disponible se répartit entre la consommation et l'épargne. Les formes d'épargne sont identifiées et repérées.</p> <p>Les dépenses de consommation, évolutives dans le temps, sont affectées à différents postes budgétaires comme en témoignent les coefficients budgétaires. Certaines dépenses sont pré-engagées.</p> <p>Au niveau d'un ménage, l'influence budgétaire d'un achat à crédit est abordée.</p> <p>L'exploitation d'un dossier documentaire structuré autour d'informations quantitatives et qualitatives sur les tendances de la consommation permet à l'élève d'étudier l'évolution de la consommation dans un développement structuré.</p>
Comment évoluent les modes de consommation ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en évidence l'influence du développement durable sur les choix de consommation. ▪ Repérer l'influence du numérique dans l'évolution des 	Développement durable Consommation responsable Propriété/usage Place de marché Économie circulaire (retraitement et recyclage des produits)	<p>Les évolutions liées au développement durable et au numérique influent sur les choix de consommation. Ainsi, de nouveaux modes de consommation se développent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la consommation responsable prend en compte de nouveaux critères, notamment le respect de l'environnement, l'économie locale, la santé... ; - la consommation via internet implique le développement du « e-commerce » et le recours aux places de marché.

	modes de consommation.	E-commerce	<p>Ces modes de consommation induisent des changements de pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la propriété et l'usage des biens peuvent se dissocier ; - la logique de production linéaire cohabite avec une logique de production circulaire (biens entièrement recyclables ou produits à base de biens recyclés, biens d'occasion...). <p>À travers des exemples d'actualité, des données quantitatives institutionnelles, mais aussi des pratiques de consommation de l'élève, il s'agit de faire apparaître les enjeux économiques et sociaux liés à l'évolution des modes de consommation.</p> <p>→ Lien avec l'enseignement professionnel (développement durable et e-commerce).</p>
<p>Comment protéger le consommateur dans son acte d'achat ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les droits et les obligations du vendeur et du consommateur. ▪ Présenter les enjeux de la protection des données personnelles. 	<p>Asymétrie d'information Consommateur Contrat de vente Principes de la protection des données personnelles CNIL</p>	<p>Le contrat de vente fait apparaître une asymétrie d'information entre un consommateur et un vendeur professionnel. Le droit de la consommation et certaines autorités indépendantes cherchent à rétablir l'équilibre entre les deux parties en protégeant le consommateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le contrat de vente, notamment à travers l'obligation d'information ; - pour le e-commerce, essentiellement à travers le traitement et l'utilisation des données personnelles collectées. <p>Des situations liées à ces problématiques permettent à l'élève de préciser les enjeux et la nécessité d'un encadrement par le droit.</p> <p>→ Lien avec les enseignements professionnels (contrat de vente).</p>

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 19 heures de l'enseignement total sur les 3 années de formation.

Module 3 – La production : quelles évolutions ?

L'entreprise effectue des choix de combinaison des facteurs de production et recherche par son organisation productive une performance économique. Concomitamment aux évolutions sociales et environnementales, elle intègre d'autres dimensions de la performance.

Le numérique influe sur la création de valeur et transforme l'organisation productive.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Quels sont les choix de l'entreprise en matière de production ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les facteurs de production et leur combinaison. ▪ Expliquer le choix d'une combinaison productive dans une situation donnée. ▪ Expliquer les raisons du recours à l'externalisation. 	Facteurs de production Combinaison des facteurs de production Progrès technique Valeur ajoutée Investissement Productivité Risques Profit Externalisation	<p>L'entreprise produit des biens ou des services en vue de réaliser des profits ou une économie. Elle utilise à ces fins des facteurs de production (le capital et le travail, et dans certains cas des matières premières) pour produire des biens et/ou services et ainsi créer de la richesse, mesurée par la valeur ajoutée.</p> <p>Les choix liés à la combinaison des facteurs de production peuvent être à l'origine de gains de productivité en fonction du coût des facteurs (y compris les matières premières) et de l'introduction du progrès technique dans le processus de production. L'entreprise peut recourir à l'externalisation de certaines de ses fonctions (sous-traitance) ; elle peut aussi être amenée à la délocalisation (nationale ou étrangère) d'une partie de sa production.</p> <p>À travers des situations simples et concrètes, il s'agit pour l'élève de comprendre les choix que peut réaliser une entreprise.</p> <p><i>NB : les calculs de gains de productivité ne sont pas attendus.</i></p>
Pourquoi l'entreprise doit-elle dépasser la seule performance économique ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les dimensions sociale et environnementale de la performance. ▪ Expliciter les raisons d'entrer dans une démarche de RSE 	Performance économique, sociale, environnementale Responsabilité sociale des entreprises (RSE) Notoriété Rareté des	<p>L'entreprise intègre d'autres dimensions de la performance que le seul profit économique. La raréfaction de certaines matières premières, l'évolution de la culture d'entreprise ainsi que les enjeux de notoriété et d'image incitent l'entreprise à s'investir dans la RSE.</p> <p>Il s'agit pour l'élève d'appréhender, à partir de situations réelles, comment les performances sociale et environnementale sont prises en compte, sous différentes formes, par l'entreprise, que ce soit de sa propre initiative ou sous l'action d'incitations institutionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lois (Grenelle de l'environnement par exemple), normes (ISO 26000,

	pour une entreprise.	ressources Normes et lois	ISO 14000, SA 8000 notamment), chartes... ; - pour certaines entreprises, il existe l'obligation de publication d'un rapport annuel dit « Rapport RSE ». Un lien avec les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) peut être envisagé : l'élève observe ce qui se réalise en la matière dans son entreprise d'accueil.
Comment le numérique influe-t-il sur la production d'une entreprise ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier comment le numérique peut être source de création de valeur. ▪ Mettre en évidence l'impact du numérique sur les choix de l'organisation productive 	Création de valeur Exploitation des données personnelles, de production Flexibilité Personnalisation de l'offre et adaptation de l'outil de production Organisation spatiale et temporelle de la production	Le numérique permet à une entreprise à la fois d'être réactive sur les marchés, de rationaliser la circulation de l'information et d'optimiser son outil de production. Ainsi des gains de productivité peuvent-ils être générés. Le développement du numérique est source de création de valeur pour l'entreprise. La flexibilisation de l'outil de production qui en découle permet de personnaliser davantage l'offre afin de mieux répondre aux attentes de la demande. L'organisation productive peut être modifiée par le numérique, tant d'un point de vue spatial que temporel : l'entreprise peut faire le choix de produire tout ou partie des biens et/ou services hors ses murs et dans des délais de plus en plus courts. Certaines entreprises collectent des données personnelles des consommateurs qui peuvent être revendues ou exploitées afin d'optimiser la création de valeur. À partir de situations concrètes issues de l'actualité ou des PFMP, il s'agit d'amener l'élève à mettre en évidence l'impact du développement du numérique sur la production de l'entreprise (biens, services, données).
			<p style="text-align: center;">  Lien avec l'enseignement professionnel (personnalisation de l'offre  – exploitation des données personnelles). </p>

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 19 heures de l'enseignement total sur les 3 années de formation.

Module 4 – L'État : quel rôle dans l'activité économique ?

L'activité économique est évaluée par des indicateurs permettant des comparaisons, notamment au sein de l'Union européenne. Dans le cadre de ses fonctions régaliennes, l'État tient compte de ces indicateurs pour conduire et évaluer la politique économique.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Comment mesurer l'activité économique ?	<ul style="list-style-type: none"> Interpréter des indicateurs de l'activité économique. Commenter les indicateurs de l'économie française au regard d'autres pays européens. 	PIB Balance commerciale Croissance économique Développement économique Autres indicateurs : IDH, ensemble d'indicateurs de développement durable	<p>Le produit intérieur brut (PIB) est souvent considéré comme l'indicateur principal de mesure de l'activité économique car il agrège la richesse créée par les différents agents économiques d'un pays. Cet indicateur présente cependant des limites qu'il convient de mettre en évidence.</p> <p>La balance commerciale constitue un autre indicateur de l'activité économique.</p> <p>En France, l'INSEE propose « un ensemble d'indicateurs phares de développement durable » qui permet d'effectuer des comparaisons entre pays membres de l'Union européenne.</p> <p>Il s'agit de développer chez l'élève la capacité à comprendre des indicateurs de l'activité économique et à les commenter. Il est possible de s'appuyer sur les indicateurs de l'INSEE répondant aux objectifs de réduction des inégalités, de consommation et production responsables, de travail décent, de croissance durable, de lutte contre les changements climatiques.</p>
			 Lien avec l'enseignement d'histoire-géographie : « Des réseaux de production et d'échanges mondialisés. »
Comment l'État agit-il sur l'activité économique ?	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les fonctions de l'État. Repérer, à travers les postes budgétaires, des mesures de politique économique (incitation et lutte contre les déséquilibres). 	Politique économique Allocation, redistribution, régulation Budget de l'État Chômage, dette Lutte contre le chômage : politique active/passive	<p>La situation macroéconomique française fait apparaître des déséquilibres : chômage, dette publique, balance commerciale, notamment. L'État conduit une politique économique pour les traiter.</p> <p>Il s'agit, à travers l'étude du budget de l'État, de repérer des mesures de politiques économiques structurelles ou conjoncturelles.</p> <p>Dans le cas particulier de la politique de l'emploi, une différenciation est réalisée entre les mesures actives et passives.</p>

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 14 heures de l'enseignement total sur les 3 années de formation.

Module 5 – Le travail : quelles mutations ?

La généralisation du numérique (informatique et réseaux) au sein des organisations entraîne de nouvelles modalités de travail qui, elles-mêmes, établissent des droits et des obligations. La relation de travail se traduit par un contrat de travail ou par un contrat de prestation de services. La formation tout au long de la vie devient un enjeu prégnant pour pérenniser l'employabilité.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Comment le numérique transforme-t-il les modalités du travail ?	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les modalités du travail engendrées par le développement du numérique. Identifier les conséquences de l'évolution des modalités du travail. 	Travail collectif, travail collaboratif, travail à distance, télétravail Flexibilité du travail : horaires, organisation de la journée de travail, lieux de travail, lieux de formation... Décloisonnement entre la vie privée et la vie professionnelle Droit à la déconnexion	Le développement du numérique modifie la manière dont le travail s'exerce. Ces modalités de travail qui transforment l'organisation traditionnelle des activités salariées ou non salariées se déploient, posant de nouvelles questions au sein des organisations : quand et où travaille-t-on ? Comment travaille-t-on : seul ou collectivement ? L'utilisation professionnelle du numérique, notamment hors les murs de l'entreprise, peut générer la mobilisation quasi-permanente des individus qui ont besoin d'être protégés. Cette utilisation, à des fins personnelles ou professionnelles, sur le lieu de travail ou ailleurs, pose la question du decloisonnement entre la vie privée et la vie publique. Le droit s'empare progressivement de ces sujets pour réguler les pratiques. À partir d'exemples concrets (tirés notamment de l'actualité ou de situations rencontrées en PFMP) ainsi que de cas simples de jurisprudence ou de situations didactisées, il s'agit d'étudier ce que l'informatique en réseaux modifie dans les modalités du travail et d'examiner comment le droit s'en saisit afin de codifier les usages.
			→ Lien avec l'enseignement professionnel – contexte ← d'exercice des activités professionnelles.
Quels statuts possibles pour une relation de travail ?	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les caractéristiques du contrat de travail et du 	Contrat de travail : les trois éléments caractéristiques Contrat de prestation de	Le contrat de travail est une modalité courante de formalisation de la relation de travail qui lie un employeur à des personnes identifiées comme salariées. Face à cette forme classique de

	<p>contrat de prestation de services.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Distinguer les différents types de contrat de travail. ▪ Différencier les statuts de salarié et d'indépendant. 	<p>service</p> <p>Les types de contrat de travail : CDI, CTT, CDD</p> <p>Organisation du temps de travail</p> <p>Rémunération</p> <p>Représentation</p> <p>Statut du salarié</p> <p>Statut du travailleur indépendant</p>	<p>relation contractuelle, le contrat de prestation de services se développe. Ces deux modalités de relation de travail induisent deux statuts différents (salarial et travail indépendant) qui génèrent des droits et des obligations différents.</p> <p>À travers l'étude de ces contrats, de situations issues de l'actualité, d'expériences professionnelles des élèves, il s'agit de dégager les éléments caractérisant la relation de travail ainsi que les droits et obligations découlant du statut de salarié ou de travailleur indépendant.</p>
<p>Pourquoi se former tout au long de la vie ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les enjeux de la formation tout au long de la vie pour l'individu et pour l'entreprise. ▪ Identifier les possibilités de modalités de formation. 	<p>Compétences, qualifications</p> <p>Compte personnel de formation</p> <p>Formation tout au long de la vie</p> <p>Formation initiale, continue</p> <p>VAE, contrats d'apprentissage, de professionnalisation</p> <p>E-learning</p>	<p>Les mutations du travail impliquent une professionnalisation qui sans cesse évolue. Le développement permanent des compétences professionnelles devient ainsi un enjeu important afin de répondre aux besoins des entreprises et de maintenir l'employabilité des individus. La formation tout au long de la vie apporte des éléments de réponse puisqu'elle vise à assurer un continuum entre la formation initiale, générale ou professionnelle et l'ensemble des situations où s'acquièrent des compétences : actions de formation continue, activités professionnelles, implications associatives ou bénévoles. Elle inclut les démarches d'orientation, de bilan, d'accompagnement vers l'emploi, de formation et de validation des acquis de l'expérience.</p> <p>À travers l'exploration de différents dispositifs de formation ou de témoignages de professionnels, il s'agit de montrer ce que la formation tout au long de la vie offre comme perspectives aux entreprises et aux individus.</p> <p>Cela peut être l'occasion de préparer les élèves à leur future vie professionnelle.</p>

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 18 heures de l'enseignement total sur les 3 années de formation.

Programme d'enseignement d'économie-gestion des classes préparant au baccalauréat professionnel

NOR : MENE1908618A

arrêté du 3-4-2019 - J.O. du 9-4-2019

MENJ - DGESCO MAF 1

Vu Code de l'éducation ; avis de la formation interprofessionnelle du 18-3-2019 ; avis du CSE du 21-3-2019

Article 1 - Le programme d'enseignement d'économie-gestion des classes préparant au baccalauréat professionnel est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée de l'année scolaire 2019-2020 pour la classe de seconde, à la rentrée de l'année scolaire 2020-2021 pour la classe de première et à la rentrée de l'année scolaire 2021-2022 pour la classe terminale.

Article 3 - L'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'économie-gestion pour les classes préparatoires aux baccalauréats professionnels du secteur de la production est abrogé à la rentrée de l'année scolaire 2019-2020 pour la classe de seconde, à la rentrée de l'année scolaire 2020-2021 pour la classe de première et à la rentrée de l'année scolaire 2021-2022 pour la classe terminale.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 3 avril 2019

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
Jean-Michel Blanquer

Annexe

↳ [Programme d'économie-gestion des classes préparant au baccalauréat professionnel](#)

Annexe

Économie-gestion

Classes préparant au baccalauréat professionnel

Sommaire

Préambule

Les enjeux de l'enseignement d'économie-gestion dans la formation du futur
bachelier professionnel

Finalités et objectifs

Repères pour la formation

Programme pour le cycle

Module 1 – Découvrir l'environnement d'une entreprise.

Module 2 – Les choix d'une entreprise en matière de production.

Module 3 – De la création de valeur à sa répartition.

Module 4 – Les mutations de la relation de travail.

Préambule

Les enjeux de l'enseignement d'économie-gestion dans la formation du futur bachelier professionnel

La voie professionnelle poursuit un double objectif pour le futur bachelier : lui permettre de s'insérer professionnellement une fois son diplôme obtenu ou de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Dans les deux cas, le bachelier sera amené à évoluer dans un monde professionnel en mutation dont il devra percevoir les enjeux afin d'y prendre pleinement sa place.

À ce double titre, la science économique et les sciences de gestion permettent d'éclairer la compréhension de l'environnement professionnel du futur bachelier professionnel. Cet enseignement présent dans l'ensemble des filières du secteur de la production poursuit plusieurs enjeux :

- par le décryptage de quelques mécanismes fondamentaux en économie et en gestion, développer chez l'élève¹ la capacité à comprendre son environnement pour appréhender les conséquences des mutations économiques contemporaines et ainsi développer son adaptabilité ;
- accompagner l'élève dans son parcours de citoyen responsable, en explicitant les cadres juridique et organisationnel dans lesquels il évoluera tant dans sa vie professionnelle que personnelle, et en l'amenant à comprendre les conséquences de ses actions pour lui-même et les organisations avec lesquelles il est engagé au sein de la société française et européenne ;
- favoriser l'autonomie et l'apprentissage personnel de l'élève pour le rendre acteur de son avenir en lui permettant :
 - d'identifier des ressources crédibles et pertinentes en science économique, en sciences de gestion ainsi qu'en droit ;
 - de les actualiser pour éclairer ses choix dans la construction de son parcours professionnel et de son parcours de formation tout au long de la vie.

Finalités et objectifs

L'exercice de toute activité professionnelle nécessite la compréhension des choix réalisés par l'entreprise. Ceux-ci dépendant de l'environnement économique et des contraintes liées à la gestion, l'élève doit disposer d'un éclairage sur ces deux dimensions.

L'enseignement d'économie-gestion favorise la mobilité de l'élève en lui permettant d'identifier et de comprendre les enjeux des mutations de l'économie en lien avec le développement durable et ceux relatifs au développement du numérique. Il s'agit également de doter l'élève de compétences en lien avec son parcours professionnel futur, en favorisant son appropriation du cadre juridique et réglementaire de son travail, ainsi que son adaptation aux différentes formes d'organisation du travail et aux environnements numériques. L'enseignement d'économie-gestion participe à l'acquisition de capacités d'expression et de communication par l'usage d'un vocabulaire adapté et au développement d'une autonomie de pensée et d'un esprit critique.

Ces finalités se déclinent en cinq objectifs :

- exploiter des données économiques et connaître des outils de gestion pour comprendre les choix opérés par les entreprises et contribuer à ces choix ;
- connaître différentes formes d'organisation du travail et les évolutions liées aux environnements numériques pour mieux s'y adapter ;

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

- comprendre le cadre juridique et réglementaire de la relation de travail pour réaliser des choix éclairés dans son parcours professionnel ;
- acquérir des outils méthodologiques pour développer son autonomie ;
- construire, à l'écrit et à l'oral, une réponse argumentée à une question posée.

Repères pour la formation

• Structuration du programme

Le programme est décliné en quatre modules :

- Découvrir l'environnement d'une entreprise.
- Les choix d'une entreprise en matière de production.
- De la création de valeur à sa répartition.
- Les mutations de la relation de travail.

Chaque module se compose de plusieurs questions, chacune relevant d'un champ disciplinaire unique, soit la science économique, soit les sciences de gestion, soit le droit.

Le programme est conçu selon une logique modulaire. Si, pour des raisons de présentation, les modules figurent dans un certain ordre, il appartient aux professeurs de choisir l'ordre dans lequel ils seront abordés en fonction de la démarche didactique mise en œuvre et des opportunités d'illustration propres à chaque établissement.

Pour chaque module est mentionné un temps indicatif d'enseignement à destination des élèves sous statut scolaire.

• Démarche pédagogique

Le programme d'économie-gestion propose de former l'élève du secteur de la production aux fondamentaux de l'économie, de la gestion et du droit en prenant appui sur quatre modules. Il s'agit de lui permettre de s'approprier les outils de compréhension du monde économique dans lequel il évolue.

Dans chacun des quatre modules proposés, un questionnement précise les capacités à développer et les notions à maîtriser en fin de formation. Des indications complémentaires cernent l'étendue de l'étude. Le premier module, « Découvrir l'environnement d'une entreprise », pose les cadres économique et juridique nécessaires à la compréhension des autres modules. De plus, le programme est construit de façon à ce que certains concepts fondamentaux soient abordés puis approfondis à différents moments du cycle terminal.

L'initiation à la recherche documentaire, l'analyse de documents statistiques, l'exploitation d'articles et de textes argumentatifs développent les compétences méthodologiques des élèves et visent à conforter les capacités d'argumentation et de raisonnement tant à l'écrit qu'à l'oral. L'usage du numérique est intégré dans les pratiques pédagogiques afin de favoriser les interactions et de susciter l'engagement de l'élève dans les activités proposées. Cette démarche participe à la formation d'un citoyen éclairé et à une utilisation professionnelle du numérique.

Pour donner une dimension concrète à l'enseignement d'économie-gestion, chacune des questions du programme repose sur l'étude d'un contexte et de mises en situation en lien avec le secteur d'activité dès que la problématique le permet. Une progressivité du niveau de guidance proposé dans la scénarisation des situations d'apprentissages est préconisée, afin de développer l'autonomie du raisonnement.

La structuration des séances autour de modalités pédagogiques variées permet de placer l'élève – seul, en binôme ou en groupe – au cœur de ses apprentissages et de favoriser son autonomie.

- **Liens avec d'autres programmes**

Le programme d'économie-gestion peut s'articuler avec d'autres enseignements, notamment avec l'histoire-géographie.

Afin d'encourager ces liens, des pictogrammes ont été insérés à la fin des indications complémentaires lorsque les notions abordées permettent cette mise en relation.



Lien avec les programmes d'histoire-géographie.

Programme pour les classes de seconde, première et terminale

Module 1 - Découvrir l'environnement d'une entreprise.

Un secteur d'activité se caractérise par la nature de la production et les différents types d'entreprise y intervenant. À partir de l'étude d'un secteur en lien avec la filière de formation suivie, les diverses formes d'entreprises et leurs finalités économiques et/ou sociales sont mises en évidence.

La place occupée par l'entreprise et ses échanges avec les différents agents économiques de son environnement permettent ensuite de distinguer la nature des flux échangés et d'introduire la notion de marché. Dans ce cadre, l'entreprise est amenée à formaliser ses échanges sous la forme de contrats.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Comment se caractérise un secteur d'activité ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter un secteur d'activité. ▪ Évaluer l'importance du secteur d'activité dans l'économie. ▪ Identifier les différentes formes d'organisations et leurs finalités. 	Secteur d'activité Entreprise Typologie des entreprises Biens, services Production marchande/non marchande Économie sociale et solidaire (ESS) Organisations professionnelles	La diversité des organisations répond aux besoins de l'économie, à certaines formes de demande sociale. Pour présenter le secteur d'activité (principalement celui dont dépend la filière de formation de l'élève), il convient de : <ul style="list-style-type: none"> - mettre en évidence la nature des productions : biens ou services, production marchande ou non marchande ; - caractériser les entreprises du secteur selon leur type d'activité (typologie de l'Insee), leur effectif et leurs finalités. L'identification des finalités des organisations, en fonction de leur objet et en lien avec la satisfaction des besoins économiques et sociaux, est présentée à partir de situations didactisées issues du secteur d'activité. Le rôle et la place des organisations professionnelles sont évoqués, ainsi que les organisations assurant des missions de service public comme l'inspection du travail. L'économie sociale et solidaire (ESS) est appréhendée sous l'angle économique dans le secteur d'activité étudié. Les différentes formes d'organisation qui composent l'ESS sont présentées et contextualisées (association, coopérative...).

<p>Comment une entreprise interagit-elle avec son environnement ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les différents agents économiques. ▪ Repérer les échanges réalisés par une entreprise avec les autres agents économiques. 	<p>Agents économiques Échanges Marché</p>	<p>L'activité économique se réalise à travers des échanges entre différents agents économiques autour d'opérations de production, de distribution et de consommation.</p> <p>À partir de contextes issus, si possible, de l'environnement de proximité de l'élève, les différents agents économiques présents dans la comptabilité nationale (entreprises, ménages, institutions financières, administrations publiques et reste du monde) sont identifiés. Les échanges entre agents économiques sont mis en évidence en distinguant la nature des flux (réels ou financiers) et nommés. Un circuit économique simplifié est schématisé, où la notion de marché est mise en évidence.</p> <hr/> <p> Lien avec l'enseignement d'histoire-géographie : Des réseaux de production et d'échanges mondialisés.</p>
<p>Comment les relations entre les agents économiques sont-elles formalisées ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les éléments caractéristiques d'un contrat. ▪ Repérer les droits et obligations des parties au contrat. ▪ Caractériser une inexécution contractuelle. ▪ Reconnaître les conditions de la mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle. 	<p>Contrat : définition, parties, objet Principe de la liberté contractuelle Force obligatoire Droits et obligations Obligations de moyen et de résultat Conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle Dommages-intérêts</p>	<p>Les échanges entre les agents économiques se formalisent sous la forme de contrats, en vue de répondre à plusieurs objectifs : amélioration de la qualité de la prestation, sécurisation de la relation, obligation de contracter... Le principe de liberté contractuelle est présenté tant dans ses opportunités que dans ses limites (impossibilité pour un contrat d'aller à l'encontre d'une loi, interdictions de contracter).</p> <p>À partir d'une situation professionnelle reposant sur un contrat du secteur d'activité du baccalauréat préparé, il s'agit d'amener l'élève à identifier les éléments caractéristiques de tout contrat, à repérer les prérogatives et obligations. Les notions d'obligation de moyens et de résultat sont présentées, permettant ainsi dans un contexte donné d'identifier une situation d'inexécution contractuelle et d'envisager la mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle (existence d'un dommage, inexécution contractuelle, lien de causalité).</p>

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 19 heures de l'enseignement total sur les 3 années de formation.

Module 2 - Les choix d'une entreprise en matière de production.

L'entreprise se structure pour améliorer son efficacité, ce qui induit un type d'organisation à travers les fonctions mises en place. Elle réalise aussi des choix de combinaison des facteurs de production afin d'assurer sa performance économique.

L'entreprise prend des décisions pour se développer et/ou pour répondre à la concurrence : savoir s'adapter constitue un impératif pour assurer sa pérennité dans un environnement en constante évolution.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Comment se structure une entreprise ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les différentes fonctions d'une entreprise et leurs interactions. ▪ Se situer dans l'entreprise. 	<p>Les fonctions d'une entreprise</p> <p>Organigramme</p>	<p>Les différentes fonctions d'une entreprise (achats, comptabilité et finances, direction et administration centrale, logistique, marketing et ventes, production, recherche et développement, ressources humaines) sont identifiées et présentées à partir des observations en période de formation en milieu professionnel (PFMP) ou de contextes issus du secteur d'activité du baccalauréat préparé.</p> <p>Des situations contextualisées permettent de se situer au sein de l'organigramme d'une entreprise.</p>
Comment une entreprise définit-elle sa production ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractériser la demande et l'offre de l'entreprise. ▪ Repérer les évolutions de la demande et de l'offre de l'entreprise. 	<p>Demande</p> <p>Offre</p> <p>Cycle de vie du produit</p> <p>Innovation</p> <p>Développement durable et ses conséquences sur l'offre : traitement des déchets (modèle circulaire), circuits courts, vente d'un usage ou d'une solution intégrée</p>	<p>L'entreprise produit des biens et des services en réponse à une demande (préexistante ou non) pour créer de la richesse.</p> <p>Les biens et les services évoluent pour répondre aux nouvelles exigences de la demande dans un contexte économique, technologique et environnemental en mutation.</p> <p>L'évolution de la consommation s'accompagne de changements de pratiques, notamment la possible dissociation entre propriété et usage (à titre d'illustration, abonnement à des sites de musique en ligne plutôt qu'achat de CD), le développement de la production circulaire (biens entièrement recyclables ou produits à base de biens recyclés, biens d'occasion...) en opposition à la production linéaire.</p> <p>Ces changements sont mis en évidence à partir d'illustrations concrètes.</p>

<p>Comment une entreprise organise-t-elle sa production ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les facteurs de production d'une entreprise. ▪ Décrire et schématiser l'organisation de la production d'une entreprise. ▪ Expliquer un choix de production pour une entreprise. 	<p>Facteurs de production Les différentes étapes de la gestion de production Productivité Modes de production Chaîne de valeur Externalisation Croissance interne/externe Investissement</p>	<p>L'entreprise a besoin, pour son activité, de facteurs de production : capital (technique et financier), travail (compétences), matières premières et produits intermédiaires.</p> <p>Au travers d'exemples pris dans le secteur d'activité des élèves, il convient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier les différentes étapes de la production (chaîne de la valeur) ; - de repérer les incidences du choix du mode de production adopté (flux tendus, flux poussés) sur l'organisation de la production (approvisionnement, stockage, production, qualité, logistique). <p>L'entreprise est amenée à réaliser des choix au regard de sa productivité et en vue de sa croissance. L'élève doit pouvoir, dans un contexte donné, les expliquer.</p>
<p>Comment une entreprise peut-elle s'adapter à son environnement ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter les principaux éléments de l'environnement de l'entreprise. ▪ Expliquer une décision d'entreprise soit pour exploiter une opportunité soit pour contrer une menace de son environnement. 	<p>Structures de marché Labels, normes Responsabilité sociale des entreprises (RSE) Caractéristiques de l'environnement : facteurs politiques, légaux, économiques, socioculturels, technologiques et environnementaux</p>	<p>Les différentes structures de marché (concurrence, monopole, oligopole) sont mises en évidence au sein d'un secteur d'activité ainsi que les rôles joués par les normes (ISO) et labels.</p> <p>L'environnement d'une entreprise se caractérise par différents facteurs parmi lesquels il est possible de dégager des opportunités et des menaces.</p> <p>L'élève est amené à expliquer une prise de décision à travers des situations simples.</p>

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 19 heures de l'enseignement total sur les 3 années de formation.

Module 3 - De la création de valeur à sa répartition.

L'entreprise est l'un des acteurs clés de la création de valeur dans l'économie. Cette création de valeur est mesurée par la valeur ajoutée, créée à partir du processus de production et fonction du prix de vente. Elle est ensuite répartie entre les différents agents.

Le PIB, principal indicateur de richesse d'un pays, prend en compte cette valeur ajoutée. D'autres indicateurs existent et viennent compléter la mesure de cette richesse. L'État redistribue une partie de la richesse créée pour financer différents domaines dont la protection sociale.

Suite aux opérations de redistribution, les ménages réalisent des arbitrages entre consommation et épargne, en fonction de leur revenu disponible.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Comment une entreprise crée-t-elle de la valeur ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calculer un coût dans une situation donnée. ▪ Calculer la valeur ajoutée. ▪ Identifier un choix de partage de la valeur ajoutée au sein d'une entreprise ▪ Commenter le résultat d'une entreprise. 	Charges (fixes et variables) Coûts Valeur ajoutée Répartition de la valeur ajoutée Chiffre d'affaires, résultat (bénéfice ou perte)	La création de valeur est l'un des objectifs recherchés par l'entreprise. À partir d'exemples simples, en lien avec le secteur d'activité, les différents coûts (coûts d'achat, de production, de revient) et la valeur ajoutée sont calculés. Le chiffre d'affaires est distingué du résultat. L'entreprise distribue cette richesse créée à différents acteurs (apporteurs de capitaux, entreprise elle-même, salariés, clients, fournisseurs, État). Les choix liés au partage de la valeur ajoutée sont présentés.
Quels sont les éléments à prendre en compte par une entreprise pour fixer un prix de vente ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les composantes du prix de vente. ▪ Expliquer la fixation d'un prix dans un contexte donné. 	Prix Prix psychologique Marge Compétitivité	Le prix de vente est supérieur au coût de revient dans une situation saine ; il doit en effet permettre de dégager une marge. Sa fixation prend en compte d'autres éléments : prix psychologique, concurrence... Il s'agit à partir d'un contexte emprunté au secteur d'activité d'amener l'élève à expliquer la fixation d'un prix.

<p>Comment se répartit la richesse produite par les agents dans une économie ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commenter les indicateurs de mesure de richesse. ▪ Identifier l'action de l'État et des collectivités territoriales dans la répartition de la richesse. 	<p>PIB : définition et limites IDH Revenu primaire, revenu disponible Répartition primaire Prélèvements obligatoires Redistribution Protection sociale : les risques couverts Budget de l'État</p>	<p>L'activité économique crée de la valeur et dégage de la richesse mesurée par le PIB. Les agents économiques perçoivent des revenus primaires, rémunération de leur participation à la création de la richesse. Les différents types de revenus (activité, propriété, mixte) sont identifiés. L'État et les collectivités territoriales réalisent des opérations de redistribution par le biais des prélèvements obligatoires et le versement de revenus de transfert, notamment ceux issus de la protection sociale. L'examen du budget de l'État permet d'identifier l'action de l'État dans la répartition de la richesse.</p>
<p>Comment les ménages gèrent-ils leur budget ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les principaux postes de consommation et leurs évolutions. ▪ Repérer les évolutions des modes de consommation des ménages. ▪ Identifier différentes formes d'épargne. 	<p>Pouvoir d'achat Répartition entre consommation et épargne Formes de consommation et d'épargne Budget Coefficients budgétaires Dépenses pré-engagées Financement au comptant, à crédit, location avec option d'achat</p>	<p>Les ménages disposent d'un revenu disponible qu'ils partagent entre consommation et épargne. Il importe de clarifier ces notions et de repérer les évolutions éventuelles de la répartition du revenu disponible. Le concept de pouvoir d'achat est explicité dans une perspective d'analyse de ses évolutions. À partir de l'analyse simple du budget d'un ménage, il convient de repérer les différentes catégories de dépenses en précisant si elles sont pré-engagées (logement, assurances, télécommunications...). À partir de données statistiques, les différentes catégories de dépenses (et leurs coefficients budgétaires) peuvent être comparées au niveau local, national, voire européen. La complexité de certains moyens de financement rend nécessaire leur identification. À partir de cas simples, il est possible de les identifier et d'en tirer les avantages et les inconvénients.</p>

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 22 heures de l'enseignement total sur les 3 années de formation.

Module 4 – Les mutations de la relation de travail.

L'organisation du travail est profondément modifiée par le développement du numérique qui influence la relation entre l'entreprise et l'individu, au niveau des modalités de travail et des compétences attendues. Au cœur de cette évolution se situe, notamment, le choix entre le recrutement des salariés et l'externalisation de certaines activités auprès de travailleurs indépendants : l'évolution de ces deux catégories révèle une modification profonde des pratiques des entreprises.

La relation de travail, formalisée sous statut de salarié ou d'indépendant par un contrat de prestation de services, s'intègre dans un cadre juridique régi par le droit du travail ou le droit civil.

La formation tout au long de la vie participe à la professionnalisation et constitue un moyen d'actualiser des compétences ou d'en acquérir de nouvelles. Sécuriser son parcours dans un monde en mutation nécessite que l'individu suive les évolutions de la profession et dispose des compétences attendues par l'entreprise.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
En quoi la relation de travail est-elle modifiée par le développement du numérique ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les conséquences du développement du numérique sur la relation de travail et la flexibilité. ▪ Analyser les évolutions récentes du salariat et des indépendants. ▪ Identifier les enjeux et les risques professionnels de l'usage d'e-communication. 	Modalités de travail Plates-formes collaboratives Salariat et indépendant Flexibilité Décloisonnement entre la vie privée et la vie professionnelle	<p>Le développement du numérique (big data, dématérialisation, mobilité, intelligence artificielle...) modifie la nature de la relation de travail par l'apparition de nouvelles modalités (travail collectif, collaboratif, travail à distance, en mode projet, télétravail...). Ces dernières entraînent une plus grande flexibilité et de nouvelles modalités d'externalisation qui génèrent une augmentation des travailleurs indépendants. Il importe d'identifier les travailleurs indépendants et les salariés pour commenter les évolutions de ces deux formes de relation de travail.</p> <p>À travers des situations concrètes, l'élève est amené à identifier les différentes conséquences du développement du numérique sur la relation de travail.</p> <p>L'usage régulier de l'e-communication questionne le périmètre de son utilisation : à des fins personnelles ou professionnelles, sur le lieu de travail ou ailleurs. Il permet de poser la question du decloisonnement entre la vie privée et la vie publique et celle de l'identité numérique.</p>

<p>Quel cadre juridique pour une relation de travail : salarié ou indépendant ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Distinguer les statuts de salariés et d'indépendants. ▪ Vérifier, dans un contexte donné, le (les) motif(s) de recours à un CDI, CDD, CTT. ▪ Repérer pour une situation de travail salariée, les règles juridiques applicables. ▪ Identifier les droits et obligations de l'employeur et du salarié. ▪ Exposer les modalités de rupture possibles d'une relation de travail (salariale ou indépendante) dans une situation donnée. 	<p>Contrat d'entreprise Statut du travailleur indépendant Contrat de travail : les éléments caractéristiques Différents types de contrat de travail (CDI, CDD, CTT) Hiérarchie des sources de droit en droit du travail Obligations de l'employeur et du salarié Durée du travail (durée légale, temps partiel, heures complémentaires, supplémentaires, congés payés) Bulletin de paie Représentants du personnel Les modes de rupture de la relation de travail</p>	<p>La hiérarchie des sources du droit du travail (code du travail, convention collective, accord d'entreprise et règlement intérieur) est abordée dans une optique professionnelle, notamment pour la durée légale du travail ou la sécurité au travail.</p> <p>En prenant appui sur des cas concrets, son étude se poursuit par la présentation des modes de contractualisation de la relation de travail (contrat de travail et contrat d'entreprise) afin de déterminer le régime juridique applicable (statut salarié et indépendant) et ses conséquences.</p> <p>Il convient, en lien avec le secteur d'activité professionnel, d'insister sur le régime juridique du statut salarié et d'identifier les éléments caractéristiques d'un contrat de travail (lien de subordination, prestation et rémunération), les droits et obligations de l'employeur et du salarié (notamment en matière de formation). La durée du travail est étudiée lors de l'analyse du bulletin de paie. L'étude de la représentation des salariés permet de distinguer leurs rôles dans les instances.</p> <p>Le contrat de travail peut être résilié à l'initiative de l'employeur ou du salarié. Il s'agit d'exposer les principes liés aux modes de rupture du contrat de travail. Parallèlement, la fin de la relation de travail est abordée dans le cas du travailleur indépendant.</p>
--	--	---	---

<p>Pourquoi entrer dans une logique de formation tout au long de la vie ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les enjeux, pour une personne, de la formation tout au long de la vie. ▪ Identifier les possibilités de formation pour une personne. 	<p>Formation initiale/continue VAE, contrats d'apprentissage, de professionnalisation</p> <p>Compétences/qualifications : formations diplômantes, qualifiantes, certifiées</p> <p>Formation tout au long de la vie et portabilité des droits</p>	<p>Face aux mutations des différents métiers, les compétences attendues par les entreprises évoluent rapidement. L'élaboration d'un nouveau cadre de formation tout au long de la vie cherche à répondre à cette problématique à travers la démarche d'acquisition de compétences complémentaires.</p> <p>Il s'agit de présenter les enjeux de la formation tout au long de la vie, d'encourager les élèves à poursuivre leur professionnalisation afin de développer leur adaptabilité.</p> <p>Le cadre juridique de la formation tout au long de la vie (le compte personnel de formation) ainsi que les principaux dispositifs et modalités de formation sont étudiés.</p>
--	---	--	---

Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 24 heures de l'enseignement total sur les 3 années de formation.